RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DEPARTEMENT DE LA LOIRE - ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
SCRUTIN DE BALLOTTAGE 30 JUIN 1968

Citoyennes Citoyens

Serge GAILLARD *et* **Lucien ARNAUD** *remercient les* **9.926** *électrices et électeurs qui leur ont fait confiance le 23 Juin, témoignant ainsi leur accord avec le progamme de progrès social, de démocratie et de paix qu'ils défendent.*

Arrivés en tête des candidats opposés au gaullisme et attachés à la démocratie, **ils seront au second tour, porteurs des espoirs des véritables républicains.**

L'avance gaulliste au premier tour de scrutin, constitue un grave danger pour la démocratie, pour l'avenir de la France, pour les conquêtes sociales obtenues par les travailleurs en lutte.

pour stopper la poussée à droite
l'union des RÉPUBLICAINS se réalisera DIMANCHE
sur les noms de

Serge GAILLARD et Lucien ARNAUD, *son remplaçant éventuel*

Il est urgent de barrer la route à une majorité gaulliste qui entend poursuivre sa néfaste politique anti sociale, cause des troubles et du désordre.

Gaillard

DIMANCHE POUR LES RÉPUBLICAINS

UN SEUL VOTE EST POSSIBLE :

Serge Gaillard et Lucien Arnaud

CANDIDATS d' UNION DÉMOCRATIQUE

Imp. P. COIGNET Saint-Etienne